RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Chères concitoyennes et concitoyens,

Le rapport financier consolidé comprend la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes, la régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes ainsi que la Régie de police du lac des Deux-Montagnes. Par contre, dans le but d'aider à la compréhension des citoyens, nous présenterons les faits saillants de la portion municipale seulement. Vous aurez accès au rapport financier consolidé sur notre site internet.

En ce qui a trait à la portion de **l'administration municipale seulement**, les états financiers démontrent un surplus de l'exercice pour l'année 2017 d'un montant de 476 566 \$. Ce surplus provient par ailleurs de la perception des droits de mutation qui sont supérieurs de 120 000 \$ par rapport au budget, et de la fin des activités du CITL, qui a permis de dégager un montant de 102 068 \$. Ce montant a d'ailleurs été affecté à une réserve qui permettra de réduire le fardeau des citoyens dans l'éventualité d'une augmentation des coûts liés au transport en commun.

Au 31 décembre 2017, le surplus accumulé de la Municipalité de St-Joseph-du-Lac était de 635 308 \$. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 36 548 \$ pour le service d'aqueduc, de 216 936 \$ pour le service d'égout et de 200 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non-engagé du fonds de roulement était de 804 812 \$. Le revenu reporté pour les parcs et terrains de jeux était de 153 208 et celui pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques se chiffrait à 30 136 \$. Toujours au 31 décembre 2017, la Municipalité cumulait également une réserve pour l'aide au patrimoine d'un montant de 50 000 \$. Enfin, un montant totalisant 531 211\$ de solde disponible sur différents règlements d'emprunts pourront venir réduire la dette lors de leurs éventuels refinancements. Au cours de l'année 2017, la Municipalité a réalisé pour 1 456 052 \$ de dépenses en immobilisations.

L'endettement, toujours au niveau de <u>l'administration municipale seulement</u>, s'établissait au 31 décembre 2017 à 5 356 400 \$. Ce montant exclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie de son périmètre comptable. De plus, des transferts gouvernementaux totalisant 1 506 728 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net (pour la portion de l'administration municipale) à la charge des contribuables s'élève donc à 3 849 672 \$, correspondant à une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente.

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à des normes de gestion rigoureuse et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Merci de votre confiance.

Benoit Proulx

Le maire